"On a expulsé mon mari comme un animal enragé"

Pétition et soutiens pour Ali Hounat sont restés vains. Les associations dénoncent la double peine

Cette année, il n'y a pas eu de gâteau à l'occasion de l'aïd, chez les Hounat. *"Pour moi, ce n'est pas un jour de fête, c'est un jour de deuil"*, soupire Fatima. Près d'elle, il y a Afid, 2 ans, insouciant bonhomme qui court partout. Hakim, 8 ans, figé sur sa chaise, qui écoute sa mère dérouler le fil tortueux de leur vie. Et Amra, 16 ans, le regard sombre. Celui d'une adolescente précipitée malgré elle dans un univers d'adultes bien compliqué, et si douloureux. Ali, le mari, le père, dort ce soir-là à quelques milliers de kilomètres de l'appartement d'Encagnane où la famille s'est établie. Emmené, mercredi dernier, par la police à l'aéroport de Nice, il a quitté le sol français pour rejoindre l'Algérie. Une fois de plus.

La vie des Hounat ressemble aux montagnes russes, avec plus de hauts le cœur que de fous rires. Ali, Algérien sans papiers, est arrivé en France en 1985. Il a fait la connaissance de Fatima, *"une Française, fille de Harki"* comme elle le martèle.

> "Ali a été expulsé sans pouvoir dire au revoir à ses enfants".

Depuis plusieurs années, la famille Hounat vit à Encagnane. Les tentatives de régularisation d'Ali ont toutes échoué. / PHOTO NICOLAS MÉLINE

Le couple a un premier enfant, Amra, en 1994, et décide de se marier. C'est en avril 1996. Un mois après, Ali est convoqué au commissariat : suspecté d'avoir participé à un trafic de cannabis, il est condamné en 1997 à une peine de 18 mois de prison ferme, assortie d'une interdiction définitive de territoire. *"C'était avant que Sarkozy mette fin à la double peine. La loi, passée en 2003, n'est pas rétroactive…"*, se désole Philippe Chouard, membre de l'Association de solidarité aux travailleurs immigrés. Ali Hounat purge sa peine, puis est renvoyé en Algérie. Il revient, clandestinement.

En 2007, il est à nouveau arrêté, encore expulsé. Deuxième périple, de Tanger à Valence, sur un zodiaque lancé à toute vitesse sur les vagues, en pleine nuit, accroché aux bidons d'essence pour le ravitaillement. *"Il est revenu, je le revois, là, assommé par la fatigue, sur le canapé"*, se souvient Amra.

La détresse et l'incompréhension

Clandestin, obligé d'accumuler les petits boulots au noir, Ali Hounat reprend tant bien que mal sa vie aixoise. Entre quelques services de mécanique, de dépannage, de vente au vide-grenier, il s'occupe de ses trois enfants, tandis que Fatima travaille comme agent d'entretien. Jusqu'au mois d'août 2010, où, à la suite d'une altercation bénigne, il doit se rendre au commissariat. Il est placé au centre de rétention du Canet. *"Nous allions le voir tous les deux jours*, raconte Fatima. *Il fallait inventer des stratagèmes pour séparer le petit de son père, il restait accroché à lui"*.

Cet été, la mobilisation massive des associations, RESF en tête, la pétition de plus de 500 signatures apportée en sous-préfecture, n'y ont rien changé. Ali Hounat a été emmené à l'aéroport de Nice, en catimini, puis expulsé de nouveau. Sans pouvoir dire au revoir à ses enfants. *"On a soigneusement caché toute information à la famille d'Ali depuis plusieurs jours et on a sciemment menti toute la matinée* (de l'expulsion, ndlr) *à Madame Hounat et à tous ceux qui se sont renseignés sur le sort de son mari. On nous a littéralement baladés, c'est tout simplement indigne. Fatima et ses trois enfants sont dans la détresse et l'incompréhension totale"*, déplore Philippe Chouard. *"Il m'a appelée dans l'avion qui l'emmenait*, poursuit Fatima. *Cinq hommes l'avaient saisi pour l'emporter. On l'a expulsé comme un animal enragé"*.

> "Mon pays, c'est ici : mes enfants et moi sommes Français."

Et aujourd'hui ? L'espoir de la famille est maigre. *"Le juge des libertés m'a dit :* 'Prenez vos enfants, et allez vivre dans votre pays d'origine, ou en Espagne, ou ailleurs', raconte Fatima. *Mais mon pays, c'est ici : mes enfants, moi, nous sommes Français. C'est injuste d'enlever un père à ses enfants…"*

"Il faut lui redonner une seconde chance, renchérit Jeanine Picca, une des membres actives des cercles de silence qui se tiennent chaque mois à Aix, en solidarité aux sans papiers. *Ali avait purgé sa peine pour ses délits mineurs, c'était il y a plus de 10 ans. Il avait changé, s'occupait bien de sa famille, de ses enfants. Il faut tourner la page."*

Julien DANIELIDES

Hier entre 11h30 et midi, le traditionnel cercle de silence, chaque mois plus étendu, s'est formé aux Allées provençales pour dénoncer la politique menée contre les sans-papiers. Fatima Hounat y était.

LE BLOC-NOTES

NOUS JOINDRE

La Provence : 22, rue de l'Opéra, rédaction (04 42 38 74 40) et petites annonces-publicité (04 42 38 53 53).

LES URGENCES

Hôtel de police : 10, avenue de l'Europe, 04 42 93 97 00.
Gendarmerie : 04 42 26 31 96.
Police municipale : 2, cours des Minimes, 04 42 91 91 11.
Centre hospitalier : avenue des Tamaris, 04 42 33 50 00.
Pompiers : montée d'Avignon, 04 42 99 18 18. **Urgences :** 18.
GDF dépannage : 0 810 433 113.
EDF dépannage : 0 810 333 113.

LES GARDES

Pharmacies : Dimanche 12 septembre de 9h à 14h pharmacie Cadène 21 av. des Ecoles Militaires face au stade municipal 04 42 21 15 42. De 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h pharmacie Ferry et Lorenzi rotonde du Bois de l'Aune Zac du Jas de Bouffan 04 42 20 02 02.
Numéro national 32 37
Chirurgiens-dentistes : cabinets de garde dimanche et jours fériés numéro unique, 0 892 566 766.
Médecin de garde : 04 42 26 40 40 (week-ends et jours fériés).
SOS Médecins : 04 42 26 24 00 (24 h/24).
Permanence médicale : 11, rue Montmajour, 04 42 20 33 33 (9 h-22 h).
SOS Vétérinaires : 04 42 59 90 62.
Infirmiers libéraux de garde : 06 24 41 79 11 - 06 18 63 09 71.
Les taxis
Radio Taxis Aixois : 04 42 27 71 11.
Radio Taxis Mirabeau : 04 42 21 61 61.

LES SERVICES

Association L'Enfant demain : 1, rue Émile-Tavan, 04 42 27 56 36.
SOS Amitié : 04 42 38 20 20 (24 h/24).
Comité de la Croix-Rouge : 32, cours des Arts-et-Métiers, 04 42 26 25 11. Permanence tous les jours (de 9 h à 12 h).
Ligue contre le cancer : 1, rue Émile-Tavan, 04 42 38 98 99.
Accueil-cancer : même adresse, 04 42 38 96 00.
Toxicomanie :
- Fédération de soins aux toxicomanes, Villa Floréal, avenue du Petit-Barthélémy, 04 42 16 18 35.
- Drogues info : 0 800 231 313 (24 h/24).

Dépistage sida :
- Centre hospitalier, avenue des Tamaris : lundi, mardi, mercredi et vendredi (de 8 h 30 à 12 h) et le jeudi (de 10 h à 14 h), 04 42 33 51 36.
- Centre dépistage anonyme et gratuit (DAV - Cidag), service de prophylaxie, avenue Calmette-et-Guérin, 04 42 20 13 89.
- Sida info : 0 800 366 636.
- Aides Provence, association de lutte contre le sida, Maison de la solidarité (1 bis, avenue Philippe-Solari), 04 42 21 51 51.

Mairie Aix'press : voirie, petits travaux, propreté, signalisation, 0 810 11 30 00.
Service nettoiement : 04 42 91 92 41. Déchetterie de la Parade, 04 42 38 73 97.
Service des eaux :
- semaine, 04 42 91 98 33.
- nuits, week-ends, jours fériés, 04 42 91 92 19.

Allô météo : 08 36 68 02 13.

SPECTACLE
La Provence
JOUEZ-GAGNEZ
EN APPELANT LE
08 92 70 70 13
0,34 €/mn
Jeu gratuit sans obligation d'achat ouvert à toute personne résidant en France Métropolitaine.
Règlement du jeu déposé chez maître Baccino, huissier de justice, disponible sur simple demande écrite au service promotion "LA PROVENCE" 248 avenue Roger Salengro 13015 Marseille.

10 places à gagner en catégorie 3 - PU 29€
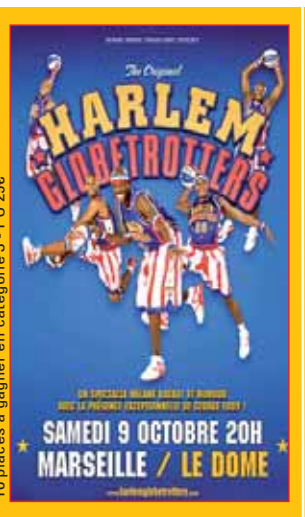

HARLEM GLOBETROTTERS

10 places à gagner en catégorie 2 - PU 31.50€

L'HISTOIRE DU TANGO D'ASTOR PIAZZOLLA

10 places à gagner en catégorie 3 - PU 34.50€

KATIE MELUA

10 places à gagner en catégorie 2 - PU 23€

OUI-OUI ET LE CADEAU SURPRISE

8 invitations en catégorie unique - PU 43€

DANY BRILLANT